

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**STAGE - HABILLEMENT : RETOUCHES**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 524120U21D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 501</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1998,**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

# **STAGE – HABILLEMENT : RETOUCHES**

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation a pour but de favoriser un processus d'apprentissage et de conscientisation professionnelle dans des situations réelles de retouches.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

L'étudiant sera capable, dans une situation donnée, d'adapter et de choisir les outils et fournitures pour effectuer des retouches selon une méthode de travail rationnelle et rentable répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

### 2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation : "Habillement : techniques spécifiques de retouches".

## 3. Horaire minimum de l'unité de formation : 160 p

### 3.1. Etudiant : 160 p

Code U  
Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

### 3.2. Encadrement du stage

Classement du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par étudiant
Encadrement de stage de la section vendeur(euse) – retoucheur(euse)	C.T. P.P.	Y	3

## **4. PROGRAMME**

### **4.1. Programme pour les étudiants**

L'étudiant sera capable de:

- mettre en pratique des compétences acquises au cours de l'unité de formation :  
“ Habillement : techniques spécifiques de retouches ”, à savoir :
  - mettre à longueur un produit fini;
  - réaliser des retouches propres à la conformation du client;
  - réaliser des retouches propres à l'achèvement avec ou sans apport de matière;
  - réaliser des retouches dans des vêtements de types différents y compris de “ haut de gamme ”.
- s'adapter au milieu de travail;
- appliquer les techniques en usage sur le lieu du stage.

### **4.2. Programme pour le chargé de cours**

- signature de la convention par les 3 parties;
- supervision de la préparation du stage;
- supervision des activités avec visites obligatoires;
- évaluation générale du stage avec l'étudiant et proposition éventuelle de remédiation.

## **5. CAPACITES TERMINALES**

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant sera capable de réaliser tout type de retouches dans tout genre de confection en respectant les directives du maître de stage.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la précision et de la qualité des retouches réalisées selon un temps déterminé.

**6. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.